



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 13 août 2021

#### **Chassés-croisés de la mi-août : la préfecture de la Vienne appelle à la plus grande vigilance et rappelle les règles de sécurité et de prudence sur la route des vacances**

La période estivale est généralement marquée par une augmentation considérable du trafic et des longs trajets et constitue donc une période particulièrement sensible en matière de sécurité routière. Les mois de juillet et août représentent 1/5<sup>e</sup> de la mortalité routière annuelle.

À l'occasion des chassés-croisés de la mi-août, la préfecture de la Vienne appelle à la plus grande vigilance et organise des opérations de contrôle pour veiller à la sécurité des usagers de la route et vérifier l'état des véhicules.

Elle rappelle également les conseils utiles pour bien préparer son voyage, faire la route en toute sécurité, arriver à bon port et profiter pleinement de ses vacances.

Pour les grands départs en vacances, la vigilance des usagers doit se porter sur :

- L'état du véhicule : à vérifier avant de prendre la route (usure et pression des pneus, y compris celles de la roue de secours, les niveaux d'huile, liquides de frein et de refroidissement, lave-glace, bon fonctionnement des freins, de la direction, des phares et des feux, et des balais d'essuie-glace) ;
- Le chargement du véhicule : s'assurer de placer les bagages les plus grands et les plus lourds au fond du coffre, et en cas d'utilisation d'une barre ou d'un coffre de toit ou d'un porte-vélos, ne pas faire dépasser son chargement à l'avant de la voiture et d'un mètre maximum à l'arrière ;
- Le choix de l'itinéraire : privilégier les routes à chaussées séparées par un terre-plein central, s'informer sur les conditions de circulation et les prévisions météorologiques sur l'ensemble du trajet ;
- Le port de la ceinture : pour tous les passagers du véhicule (les enfants doivent être transportés au moyen d'un dispositif de retenue adapté, ayant fait l'objet d'une homologation européenne de sécurité) ;
- Le respect des pauses : toutes les deux heures pour une durée de 15 à 20 minutes. En cas de fatigue (sommeil écourté, route de nuit), augmenter la fréquence des pauses, et dès les premiers symptômes de somnolence, dormir au moins 20 minutes ou passer le volant à un autre passager ;
- Le respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité : la distance de sécurité minimale à maintenir en suivant un autre usager à la même vitesse est de deux secondes (un moyen simple de savoir si cette distance est respectée : prendre un repère sur le bord de la route, compter deux secondes entre l'instant où la voiture que l'on suit passe devant ce repère et l'instant où son propre véhicule passe devant ce même repère ; sur autoroute, la ligne discontinue entre la voie de droite et la bande d'arrêt d'urgence est un repère : il est recommandé de laisser un espace équivalent d'au moins deux bandes de peinture) ;
- Le risque lié au téléphone au volant : ne pas consulter son téléphone pendant le trajet sauf pour la fonctionnalité GPS.

Contact presse

**Cabinet de la préfète**

**Bureau de la communication**

**interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers